

## 6 Société et Culture

## Noces/Mariage collectif dans la commune d'Owendo

# Cinquante-quatre couples se disent "oui"

R.H.A.

Libreville/Gabon

C'était dans la foulée du vingtième anniversaire de cette commune de plein exercice, devant leurs parents, amis et les agents municipaux.

**CINQUANTE-QUATRE** couples ont convolé en justes noces samedi dernier à l'hôtel de ville d'Owendo. Autrement dit, ces hommes et femmes ont ensemble décidé de rompre avec le célibat, de joindre leurs vies et de vivre ensemble, pour le meilleur et pour le pire, jusqu'à ce que la mort les sépare. Devant l'officier d'état-civil, Jeanne Mbagou, l'ancienne maire de cette commune, Romaine Amvoula, les maires d'arrondissements et les agents municipaux, les cinquante-quatre nouveaux couples ont sacralisé leurs unions et surtout réitéré leur engagement pour la monogamie, sous le régime de la communauté des biens pour cinquante-et-un, alors que trois ont opté pour la polygamie, sous le régime des biens séparés. Comme c'est souvent le cas en pareille circonstance,



Jeanne Mbagou, maire d'Owendo, invitante les couples à cultiver l'amour au sein de leurs foyers.

l'édile de la commune a lu le Code civil gabonais. Elle a rappelé que le mariage au régime monogamique est conforme aux articles 252, 253, 254 et 259 dudit Code, relatif au mariage. "Acceptez-vous de prendre pour épouses les dames ici présentes ?" Question rituelle à laquelle les futurs époux ont répondu à l'unisson "Oui, je le veux". Après avoir passé les anneaux sur les annulaires de leurs partenaires, les mariés ont religieusement écouté les conseils prodigués par Jeanne Mbagou. La mairesse a invité les intéressés à cultiver dorénavant, dans leurs foyers, les vertus de l'amour sincère, du pardon mutuel et de l'assistance. Ajoutant que le sacrement du mariage reste avant tout une insti-

tution divine. Elle a également expliqué que cette idée qui consiste à organiser des mariages collectifs et surtout sociaux, cadre avec la politique du chef de l'État, Ali



Le baiser rituel qui a suivi le port des anneaux.

Bongo Ondimba, qui réserve une place de choix à la protection de la veuve ou du veuf et de l'orphelin. « Étant entendu que le mariage coutumier n'est pas encore reconnu par la loi,

c'est le mariage civil qui protège la veuve et l'orphelin. C'est pourquoi, il est important que les couples pensent à officialiser leurs unions pour la sécurité de tous », a indiqué la mai-

resse.

Elle a poursuivi: « on ne se marie pas pour divorcer, mais par contre pour la vie. » Avant d'inviter les épouses à « conjuguer le verbe supporter au présent de l'indicatif et à la première personne ».

Enfin, elle a renvoyé les couples, désormais unis, devant leurs responsabilités conjugales.

Une cocktail géant, au jardin public de la commune, a ensuite été offert aux nouveaux mariés, qui ont trinqué, savourant ainsi de la plus belle des manières leur nouveau statut de femmes et hommes mariés.

## Célébration de la journée internationale du Lionisme

### Des actions de sensibilisation au profit des masses



Les membres du Lions club ont clôturé leur journée au centre d'accueil SOS Mwanas.

AEE

Libreville/Gabon

LA commémoration de la journée mondiale du Lionisme au Gabon, célébrée chaque 8 octobre, a eu lieu cette année du côté de la plage du lycée Léon-Mba. Lions et Léos de Libreville ont choisi de s'y rendre pour des actions de sensibilisation à plusieurs fléaux qui minent la société. Le tout autour d'un brunch.

Au menu, sensibiliser au diabète, à la protection de la vue, au cancer infantile, à la faim, à la protection de l'environnement, etc. On notait la présence de

tous les clubs, conduits par la présidente de région, Odile Pambo. A savoir : les clubs Doyen Cocotiers, Hibiscus, Bougainvillées, Samba, Muebe, Mutu, Ogooué et les Léos clubs Soleil. Cette journée s'est clôturée à l'orphelinat SOS Mwanas, où un repas a été offert aux enfants de ce centre d'accueil. Rappelons que depuis cent ans, le Lions club international, la plus importante organisation de clubs services, vient en aide aux populations les plus démunies dans le monde entier. Les représentants du Lions club sont délégués auprès de l'Onu, l'Unicef, l'OMS et du Conseil de l'Europe.



Banque des Etats de l'Afrique Centrale - Services Centraux

Commission ad hoc Decision

### Appel d'offres international ouvert n°21/BEAC/SG-DRPI/AOIO/Bien/2017 pour la fourniture, en lots indépendants, de divers consommables et équipements destinés à l'imprimerie des Services Centraux de la BEAC à Yaoundé

La Banque des Etats de l'Afrique Centrale envisage d'acquérir, sur ressources propres, divers consommables et équipements destinés à son imprimerie. A cet effet, elle invite, par le présent avis d'appel d'offres, les entreprises intéressées et remplissant les conditions requises, à présenter une soumission. L'appel d'offres est subdivisé en quatre (04) lots indépendants, ainsi qu'il suit :

- lot 1 : ramettes de papier offset A4 80 grammes ;
- lot 2 : divers papiers d'imprimerie ;
- lot 3 : plaques offset et consommables pour CTP screen FUJI ;
- lot 4 : imprimante Xanté Illumina HWC classique.

Le processus se déroulera conformément aux dispositions du Code des marchés de la BEAC.

Les entreprises peuvent obtenir un complément d'information à l'adresse ci-dessous, entre 9 heures et 12 heures, les jours ouvrés.

BANQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALE - SERVICES CENTRAUX

Secrétariat Général - DOAAR-CGAM, 14<sup>ème</sup> étage, porte 1412

✉ : 736 Avenue Monseigneur Vogt, sis à Elig-Essono - BP 1917 Yaoundé - Cameroun

☎ : (+237) 222 23 40 30 ; (+237) 222 23 40 60 poste 5306 ou 5431

☎ : (+237) 222 23 33 29

@ : [egam\\_scx@beac.int](mailto:egam_scx@beac.int)

La participation au présent appel d'offres est conditionnée au paiement de la somme non remboursable de cinquante mille (50 000) FCFA par lot.

Le dossier d'appel d'offres rédigé en français peut être consulté, acheté et retiré à l'adresse indiquée ci-dessus. Le paiement devra être effectué en espèces aux guichets de la BEAC ou par virement bancaire.

Les soumissions, obligatoirement accompagnées d'une garantie de soumission sous forme de garantie bancaire à première demande, conforme au modèle indiqué dans le DAO et d'un montant forfaitaire d'un million (1 000 000) FCFA ou l'équivalent dans une monnaie librement convertible, devront être déposées à l'adresse indiquée ci-après, au plus tard le **jeudi 02 novembre 2017 à 12 heures précises**. Les soumissions reçues après le délai fixé seront rejetées.

BANQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALE - SERVICES CENTRAUX

BUREAU D'ORDRE 15<sup>ème</sup> étage, porte 15.01

736 Avenue Monseigneur Vogt, sis à Elig-Essono

✉ : BP 1917 Yaoundé - Cameroun

Les soumissions seront ouvertes en une seule phase le **jeudi 02 novembre 2017 à 13 heures précises**, aux Services Centraux de la BEAC à Yaoundé, en présence des représentants des soumissionnaires dûment mandatés qui souhaitent assister à la séance d'ouverture.

Yaoundé, le 25 SEPT 2017

Le Président de la Commission ad hoc,